



Genève, 6-17 juillet 2026

7 juillet 2026

A/IGWG/7/2 Rev.1

Projet de programme de travail révisé

Lundi 6 juillet	
9 h 00-11 h 30	1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail – Après l'ouverture de la réunion, le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée est invité à adopter l'ordre du jour et le programme de travail. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail et aux parties prenantes concernées)</i>¹ 2. Modalités de travail et calendrier et résultats attendus actualisés du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée – Le Groupe de travail est invité à examiner et à accepter les modalités de travail et les mises à jour du calendrier et des résultats attendus, qui figurent dans le document A/IGWG/7/3. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail et aux parties prenantes concernées)</i>¹
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, B. Accès au matériel et aux données de séquençage PABS, notamment en ce qui concerne le partage des échantillons et le réseau de laboratoires coordonné par l'OMS, y compris son mandat. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i>¹
17 h 00-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles, si nécessaire</i>

¹ Le Groupe de travail intergouvernemental est composé de l'ensemble des États et organisations d'intégration économique régionale, le cas échéant, et des délégations des observateurs que sont le Saint-Siège et la Palestine.

Mardi 7 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, B. Accès au matériel et aux données de séquençage PABS, notamment en ce qui concerne le partage des échantillons et le réseau de laboratoires coordonné par l'OMS, y compris son mandat. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)²</i>
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, B. Accès au matériel et aux données de séquençage PABS, notamment en ce qui concerne les données de séquençage et les bases de données de séquençage reconnues par l'OMS, y compris leurs mandats. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)²</i>
17 h 00-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles, si nécessaire</i>

Mercredi 8 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, B. Accès au matériel et aux données de séquençage PABS, notamment en ce qui concerne les données de séquençage et les bases de données de séquençage reconnues par l'OMS, y compris leurs mandats. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)²</i>
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, C. Partage des avantages dans le cadre du Système PABS, notamment en ce qui concerne les obligations de partage « à tout moment ». <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)²</i>
17 h 00-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

Jeudi 9 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, C. Partage des avantages dans le cadre du Système PABS, notamment en ce qui concerne les obligations de partage « à tout moment ». <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)²</i>
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, C. Partage des avantages dans le cadre du Système PABS, notamment en ce qui concerne les obligations de partage « en cas d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) ».
17 h 00-17 h 30	<i>Séance avec les parties prenantes concernées</i>
17 h 30-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

² Le Groupe de travail intergouvernemental est composé de l'ensemble des États et organisations d'intégration économique régionale, le cas échéant, et des délégations des observateurs que sont le Saint-Siège et la Palestine.

Vendredi 10 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner la section II. Mise en œuvre du Système PABS, C. Partage des avantages dans le cadre du Système PABS, notamment en ce qui concerne les obligations de partage « en cas d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) »
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner les contrats , y compris les calendriers et les conditions de réalisation, par utilisateur. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³
17 h 00-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

Lundi 13 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner les contrats , y compris les calendriers et les conditions de réalisation, par utilisateur. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Le Groupe de travail est invité à examiner les contrats , y compris les calendriers et les conditions de réalisation, par utilisateur. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³
17 h 30-19 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³

Mardi 14 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ³
17 h 30-19 h 30	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>

³ Le Groupe de travail intergouvernemental est composé de l'ensemble des États et organisations d'intégration économique régionale, le cas échéant, et des délégations des observateurs que sont le Saint-Siège et la Palestine.

Mercredi 15 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴
11 h 45-13 h 00	<i>Séance sur le Mécanisme de coordination financière et sur la première réunion du Comité des États Parties pour l'application du Règlement sanitaire international (2005)</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴
17 h 30-19 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴

Jeudi 16 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴
11 h 45-13 h 00	<i>Séance avec les parties prenantes concernées</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴
17 h 30-19 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴

Vendredi 17 juillet	
9 h 00-11 h 30	3. Projet de texte de l'annexe PABS (suite) – Section à déterminer. <i>(Séance ouverte aux membres du Groupe de travail)</i> ⁴
11 h 45-13 h 00	<i>Créneau réservé aux discussions informelles</i>
13 h 00-14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 00-16 h 30	5. Prochaines étapes – Le Groupe de travail est invité à discuter des prochaines étapes. <i>(Séance ouverte à tous les membres du Groupe de travail)</i> ⁴ 6. Rapport de la réunion – Le Groupe de travail est invité à examiner un projet de rapport reprenant les principales conclusions de la réunion. <i>(Séance ouverte à tous les membres du Groupe de travail et aux parties prenantes concernées)</i> ⁴ 7. Clôture de la réunion

⁴ Le Groupe de travail intergouvernemental est composé de l'ensemble des États et organisations d'intégration économique régionale, le cas échéant, et des délégations des observateurs que sont le Saint-Siège et la Palestine.